



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserv Moniter belge



18 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de l'entreprise

N° d'entreprise : 0725 716 485

Dénomination

(en entier): LE POINT DU JOUR

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Rue de Hollande n° 27, 1060 Bruxelles

Objet de l'acte: Transfert du siège social

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 2019 :

Monsieur le Président, ALACA Serkan, gérant de ladite société, a décidé de transférer le siège social à Chaussée de Waterloo n° 10, 1060 Bruxelles à partir du 27 mai 2019. L'Assemblée Générale approuve ce transfert et rappelle que cette modification devra faire l'objet d'une publication aux annexes de Moniteur Belge. Monsieur le Président est chargé de cette publication.

ALACA Serkan Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).